

— On connaît dans le monde de la spéculation un boursier intrépide qu'on appelle le Docteur noir, en raison de son teint basané. S'il est hârdieux autour de la corbeille des agents de change, par contre il est prudent dans son ménage. Au fur et à mesure qu'il fait des gains, il les convertit en bijoux : c'est, en cas de malheur, une ressource, une tire-lire toute prête ; ce système a ses avantages, et il les a éprouvés souvent.

Victime du dernier report, le docteur B... ne fait qu'un pas de la grille de la Bourse à la porte de son bijoutier. Il lui dit :

— Je vous cède, au prix de 46,000 fr., la rivière de diamants que vous m'avez vendue 20 mille francs il y a six mois ; seulement, il vous faudra démonter les pierres et en monter de fausses à la place ; je tiens beaucoup à ce que ma femme ne s'en aperçoive pas.

— Il est trop tard, répond le commerçant : la chose est faite ; j'ai acheté de votre femme, il y a quinze jours, la même rivière de diamants, à un prix inférieur, et j'ai substitué de fausses pierres aux fines.

Le spéculateur-docteur cherche une autre formule, un nouveau mode de placement. En attendant, pourra-t-il jouer ?...

— Ces jours derniers, à Paris, deux amis se trouvaient près d'une station d'omnibus ; l'un d'eux venait de recevoir 22,000 francs, prix d'une vente de terrain. L'autre, au moment de le quitter, lui recommanda de prendre garde à ce qu'il porte. Puis l'ami, porteur de la somme en billets de banque, monte en voiture. Une femme prend place auprès de lui ; un monsieur, qui paraît être son mari, s'assied près d'elle. L'omnibus se met en marche. Tout à coup une querelle s'élève ; le mari lève la main sur sa femme ; celle-ci se jette sur son voisin, en implorant sa protection. La scène s'anime, et le conducteur ne voit rien de mieux que d'inviter les deux époux à mettre pied à terre. Le voyageur aux 22,000 fr. rentre chez lui et commence par raconter l'aventure où il vient d'être acteur ; puis il cherche ses 22,000 fr. pour les déposer dans son secrétaire ; mais les billets de banque avaient disparu, et ce protecteur de l'innocence s'aperçut qu'il avait été la dupe d'une scène jouée entre deux complices qui avaient probablement saisi les papiers échangés entre lui et son ami.

— Un de ces jours derniers, un monsieur de bonne mine descendait du chemin de fer à la gare de Strasbourg. Il semblait embarrassé, tenant à la main sa valise et, tournant, retournant sur ses talons, il regardait de tous côtés, lorsqu'un autre monsieur, au visage souriant, s'approche de lui et offre courtoisement de lui donner les indications nécessaires à son inexpérience des us et coutumes de la capitale, et de le conduire dans un bon hôtel.

L'arrivant est enchanté, d'autant mieux que son interlocuteur est un compatriote. En effet, tous deux parlent l'allemand de Mulhouse et de Strasbourg. Or, qu'étaient ces deux hommes ? Le premier est un fabricant de Wissembourg. L'autre personnage est un courtier en voyageurs.

Or, charmé de la politesse de son compatriote, l'industriel de Wissembourg se laisse conduire dans un hôtel du boulevard. Puis, après une longue promenade, l'Alsacien, guidé par le courtier, arrive chez un restaurateur où il trouve réunie une joyeuse société : six femmes et quatre jeunes gens, — des amis du cicérone. — Le dîner est déjà commandé, les plats sont variés et exquis. Quant aux vins, bordeaux, madère, bourgogne, champagne ; on n'aura qu'à choisir. Ce programme séduit l'Alsacien.

Chaque cavalier présente le bras à une de ces dames, et on s'installe dans un salon où le couvert est richement servi. A minuit, le gros Alsacien s'était endormi ; et, pendant qu'il ronflait, ses convives s'étaient éloignés. Vint bientôt le quart-d'heure de Rabelais. Le total de l'addition, présentée à l'imprévoyant Alsacien, s'élevait à la somme de 600 francs !

Notre homme faillit tomber en défaillance. Il compte les pièces d'or de sa bourse ; il restait 460 fr. Il fit la preuve de l'addition, elle était exacte ; seulement un détail le frappa. — Garçon ! — Monsieur ! — Voici une erreur énorme. — Laquelle, Monsieur ? — C'est à l'article escargot.... Votre note marque 150 fr. pour trois cents limaces ! Elles étaient excellentes, mais ce n'est pas une raison pour reculer vers la gauche chacune des unités. Il faut réduire ces 150 fr. au chiffre de 1 fr. 50. C'est le prix en Alsace.

— C'est possible, dit le garçon en souriant ; mais à Paris, ou du moins chez nous, les escargots sont farcis d'un hachis de truffes. La truffe est chère, et les escargots coûtent ainsi arrangés 50 centimes la pièce. Faites la multiplication, et vous obtenez la somme de 150 fr.

Indigné, furieux, l'amphytrion refuse net de payer. Les agents de l'autorité interviennent et conduisent au poste de police l'Alsacien récalcitrant, qui explique les faits à sa manière.

Il trouve à qui parler ; l'officier de paix est lui-même Alsacien.

Ce magistrat propose un arrangement amiable : le restaurateur accepte en paiement les 460 francs qui restent au fabricant de Wissembourg, qui est satisfait, en partie du moins, car cet abandon de fonds vide complètement sa bourse ; et comment subvenir aux frais de retour dans ses foyers ?

L'officier de paix le tire d'embarras et lui avance généreusement la somme nécessaire. Et aussitôt le malencontreux Alsacien se di-

rige vers la gare de Strasbourg, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

— Un de ces jours derniers, vers onze heures et demie du soir, M. M..., employé à l'administration du chemin de fer d'Orléans, regagnait son domicile, et, en compagnie d'un de ses camarades, suivait la route des Fossés-Saint-Marcel. Depuis quelque temps, il avait remarqué qu'un homme s'attachait à leurs pas avec une singulière persistance. A la hauteur de la rue des Francs-Bourgeois, M. M..., impatienté, se retourna et dit brusquement à cet homme :

— Pourquoi nous suivez-vous ?
— Parce que vous êtes des traîtres, répondit-il.

— Des traîtres ! mais vous ne nous connaissez pas ?

L'individu interpellé, qui est un commissionnaire nommé D..., demeurant rue Pinel, répondit par des injures dont M. M... fut tellement exaspéré, qu'il donna un soufflet à cet insolent personnage. Le commissionnaire riposta par un coup de couteau vigoureusement porté dans la hanche gauche de l'employé. Celui-ci s'affaissa sur lui-même en perdant beaucoup de sang. En le voyant tomber, ajoute le Droit, D... prit la fuite ; mais des sergents de ville se mirent à sa poursuite et ne tardèrent pas à l'arrêter. Ils le conduisirent au poste du carrefour Mouffetard, d'où il a été extrait hier matin, pour être mené devant le commissaire de police, qui, après l'avoir interrogé, l'a envoyé à la préfecture.

Après avoir reçu les premiers secours dans le poste même du carrefour Mouffetard, le blessé, dont l'état est grave, a, sur sa demande, été transporté dans son domicile.

— On lit dans le *Moniteur de la Côte-d'Or* : Jeudi dernier, un taureau appartenant à un propriétaire de Blagny, était conduit à Dijon par un domestique et un boucher de Talmay, lorsqu'arrivé près de la tuilerie de Mirebeau, il se jeta tout à coup hors de la route, et se mit à courir à travers champs. Poursuivi par le chien d'un berger qui se trouvait là, il s'arrêta, se retourne et le terrasse.

Après ce haut fait, il semble calmé et se laisse ramener sur la route par ses conducteurs. Mais sa furie renaît bientôt. En traversant Mirebeau, il se jette sur un enfant de cinq ou six ans, qu'il renverse, sans lui faire heureusement aucun mal, puis il sort du bourg par la route de Bèze.

On se met de nouveau à sa poursuite. Ce que voyant, il s'arrête et fait bravement face à ses adversaires. Leur nombre pourtant paraît le faire réfléchir : on parlemente un moment et on parvient encore à le ramener dans le bourg pour lui faire reprendre la route de Dijon. Mais il paraît que l'animal obstiné avait mis dans sa tête qu'il n'irait pas dans cette ville. Il échappe, en effet, une troisième fois à ses conducteurs, et la fureur qu'il manifeste en ce moment est telle, qu'on se résout, de guerre lasse, à y mettre fin.

Des fusils, des carabines sont braqués contre lui. Deux premiers coups de feu le renversent ; mais il se relève et se précipite dans une cour voisine, celle de M. Nicole, où il tombe d'abord, vaincu par un moment de douleur, pour se relever encore, et, malgré une grêle de balles et bon nombre de coups de masse sur la tête, il court, en poussant des beuglements terribles, jusqu'auprès des bâtiments de M. de La Chambre. Là enfin, une dernière décharge l'achève, et il tombe pour ne plus se relever. Il a fallu seize coups de feu pour triompher de cet animal, dont la fureur, heureusement, n'a été funeste à personne.

— Le curé de La Roberterie (Aveyron) voyait depuis quelque temps disparaître ses provisions de ménage ; pain, grasse, fromage, vin, huile, ne faisaient que passer dans son presbytère. A peine venait-il de toucher un trimestre de son modeste traitement, qu'en un clin d'œil son argent s'était évaporé. Sa nièce avait beau fermer à double tour, rien n'y faisait. Le curé ne savait sur qui faire tomber ses soupçons.

Il avait bien un voisin, mais il eût considéré comme un jugement des plus téméraires d'élever la moindre suspicion sur un homme qui jouissait de la considération publique, qu'il admettait à sa table, auquel il accordait une entière confiance, et qui lui chantait la messe.

Cependant un jour le curé s'aperçut que 225 francs qu'il avait bien cachés avaient été dénichés, et comme il avait dit à son voisin qu'on ne lui prendrait pas cette somme, parce qu'il l'avait mise à l'abri des voleurs en lui indiquant la cachette où il l'avait placée, il commença à avoir quelques soupçons, et pour les éclaircir il lui dit que le lundi suivant il se proposait d'aller à La Caune avec sa nièce.

Effectivement il se mit en route le jour indiqué ; mais la nièce rentra secrètement au presbytère, où elle se cacha avec un paroissien des plus vigoureux. Elle n'était pas là depuis une demi-heure, qu'elle entendit du bruit à la cave ; elle descendit, et trouva le voisin qui y avait pénétré au moyen d'une ouverture pratiquée au mur mitoyen qui sépare sa maison du presbytère.

Le voleur était occupé à remplir quelques bouteilles, et comme il était saisi par le paroissien qui assistait la nièce du curé, il lança à celui-ci une bouteille qui lui mit toute la figure en sang ; mais quand il entendit crier au secours, il disparut par l'ouverture qu'il avait pratiquée. On n'évalua pas à moins de 2,000 fr. les vols successifs dont le curé a été victime. Le voleur est en fuite. (*Echo de l'Aveyron*).

BULLETIN DE CORRESPONDANCE.

Bourse du Havre du 8 mars 1857. — Les apparences de pluie que nous avions hier font de nouveau aujourd'hui à un temps splendide et à une température printannière, avec de petits vents de sud-ouest, brise tout à fait calme. Nous n'avons donc vu paraître que peu de navires, mais il est à penser que nous en verrons quelques-uns chaque jour avec la continuation de ce temps.

COTONS. — Notre marché s'est fermé hier dans le calme le plus complet. — Les correspondances des Etats-Unis que nous avons résumées sont néanmoins favorables à l'avenir de l'article. Il se confirme par toutes les lettres de l'intérieur que les recettes sont au moment de fléchir beaucoup, car il y a déjà des planteurs qui ont écoulé leur récolte, et d'autres les qualités mauvaises qui arrivent dans le Sud, on peut juger qu'on aura une grande masse de cotons difficiles à placer. Les expéditions restent néanmoins très-suivies pour France, elles comprennent pour le Havre 7,000 b. Mobile par *E.-Stanley et National* ; 17,000 b. Louisiane par *Old England, Pensillanian, E.-D. Peters, Sea-Dog, Charter Oak et John-Spear*.

Après réception des avis des Etats-Unis, nous avons en mer par 26 navires 63,613 b. cotons, et 28 navires prenaient encore fret aux dernières dates dans les divers ports pour ici.

Outre les avis par *Africa*, nous avons eu ce matin des nouvelles de un jour plus fraîches par *City-of-Baltimore*, le marché de New-York était ferme. — A New-Orléans, le 17 février, le coton était en hausse de 1/8, avec 9,000 b. de ventes dans la journée ; middling 12 3/4 à 12 7/8 ; recettes des trois jours 28,500 b., frets lourds et un peu en baisse.

Nous restons sans changement après la lecture des lettres des Etats-Unis, mais la demande, sans être aussi restreinte qu'hier, ne reprend, toutefois, pas d'activité. — Les prix sont bien tenus. — Outre les affaires en disponible, il s'est traité quelques lots à livrer de fr. 107 à 107 50 pour middling Louisiane.

Dépêche télégraphique. — Liverpool, jeudi. — Ventes 8,000 b., prix tendus.

Bourse du Havre du 9 mars. — **COTONS.** — Notre marché a clos hier en très-bonne position, avec 2,828 balles de ventes jusqu'au soir, y compris quelques lots pour la spéculation, qui montre toujours une bonne confiance dans l'avenir de l'article. — Les arrivages continuent et les vents nous promettent l'arrivée successive de tous les navires attendus.

Les affaires n'ont pas eu aujourd'hui le même entrain qu'hier, mais il existe néanmoins une bonne demande encore et les prix sont très-fermes.

Les avis de Rouen sont meilleurs, quant à la vente des produits manufacturés, mais les prix ne varient pas et les fabricants ont juste raison de s'en plaindre.

Dépêche télégraphique. — Liverpool, samedi. — Ventes 7,000 b., prix fermes.

Bourse du Havre du 10 mars. — **COTONS.** — Nous avons eu ce matin nos premiers avis des Etats-Unis par *Europa*.

New-York, 24 février. — La demande est restée bonne depuis le départ du *Washington* et les prix sont fermes sur la base de 14 c. pour le middling Louisiane et de 14 3/8 pour le pair Upland. — Stock 55,000 b. Savannah, 19 février. — Les recettes dépassent encore de 12,000 b., et les prix s'élèvent toujours ; le middling vaut maintenant 12 3/4 ; les affaires ont toutefois été moins animées.

Charleston, 20 février. — Les recettes de la huitaine sont de 44,000 b. ; la *Clémentine* et le *Joseph-Périer*, partis pour le Havre, ont 1,683 b., dont 239 b. Sea-Island. Le marché a monté de 1/4 à 3/8 dans la semaine, avec des affaires suivies ; fair 13 5/8 à 3/4.

Mobile, 13 février. — Le seul départ pour le Havre, est celui du *Geo-Hurlrut*, avec 2,970 b. — Les arrivages n'ont pas dépassé 46,363 b. Les affaires restent très-suivies, et le middling a monté à 12 1/2. — Du 21, recettes de la semaine, 44,000 b. ; ventes, 20,000 ; expéditions pour le Havre, 5,700 ; middling 12 7/8 à 13.

New-Orléans, 21 février. — Les recettes de la semaine sont de 49,000 b., contre 65,000 en 1856 ; les ventes s'élèvent à 51 mille b. et les exportations à 49 mille b. pour l'Angleterre et 7 mille pour le Havre. — Middling 13 à 13 1/4 ; fret pour le Havre, 1 1/16.

Il n'y a rien de nouveau touchant la récolte ; on persiste à croire au chiffre de 3 millions de b., bien que les recettes arrivées aux ports s'élèvent déjà à 2 millions 207 mille b. Du reste, la diminution des recettes dans le Sud est rapide, comparée à ce qu'elles étaient l'an dernier.

Les expéditions pour France sont très-suivies ; elles atteignent maintenant 249 mille b., y compris 17,877 b. dans la semaine par les navires indiqués hier et aujourd'hui, auxquelles il faut ajouter l'*Argo* et le *J.-Holmes*, partis les 14 et 15 février de New-Orléans, avec 5,074 b., et le *Houston*, parti de Galveston le 3, avec 1,681 b.

Les lettres des Etats-Unis sont attendues ce soir sur place, et, dans leur attente, les affaires sont beaucoup plus calmes, mais sans offrir le moindre changement dans les prix.

Dépêche télégraphique. — Liverpool, mardi. — Ventes 4 mille b., marché calme et sans changement.

Il est de l'intérêt des personnes souffrant de *maladies nerveuses, de rhumatismes, névralgies, maux de tête, de dents, d'oreilles, de sciatiques, gastralgies, crampes, surdité nerveuse, paralysies, goutte*, et qui veulent jouir de la prompte efficacité de l'électricité, dans ces maladies, par des appareils portatifs, de s'assurer que celui qui leur est offert, pour ce but, possède entre autres propriétés :

- 1° Celle de produire une légère commotion sur la langue, si on touche cette dernière avec les deux extrémités de cet appareil ;
- 2° De faire apercevoir une lueur lumineuse

Le mot de la dernière charade est *ri-de-au*.

PARALOGORIPHE SUR CHEF.
Quand le pêcheur dans sa barque légère,
Bravant les flots veut reprendre la terre
Vivement il s'élançe et fait agiter R.
Lorsqu'il sur les gouffres de l'onde
Pendant la tempête et l'éclair,
La vague écumeuse et profonde
Vient à s'élever vers le Ciel
On peut me voir chez L.
Lettre L par un B remplacée,
Ronde en bois ou carrée
Sur maint brillant carton
Je figure aux Jeux de Salon
Tant courus toute une soirée.
Z.

ANNONCES

VILLE DE ROUBAIX

Sur la place du Marché.
Le mardi 17 mars 1857, à 10 heures du matin, à Roubaix, sur la place du Marché, il sera vendu par M. LORIDANT, commissaire-priseur audit lieu : Meubles, tels que poêle à chauffer, tables en bois, objets en cuivre, fer, faïence, armoire, commode, rayons, pendule, chaises, bois de lit démonté, idem lits de logeurs et garnitures, habillements, bouteilles, et quantité d'autres objets.
H. FONTAINE, huissier, 4, rue du Nord, à Roubaix, est chargé des poursuites. (427)

Demande d'emploi

Un homme marié, âgé de 33 ans, connaissant la fabrication des toiles et parfaitement au courant du commerce et de la tenue des livres, connaissant la fabrication et la teinture en pièces et écheveaux en tous genres, désire trouver un emploi en rapport avec ses connaissances.
S'adresser au bureau de ce Journal, sous les initiales D. B. (426)

On demande

Un Représentant expérimenté, qui puisse s'occuper d'assurances sur la vie, dans les villes de Roubaix et de Tourcoing, ainsi que dans leurs cantons.
S'adresser au bureau de ce Journal. (383)

dans l'obscurité, lorsque ces extrémités sont posées sur le front.
Ces expériences, facilement exécutable pour chacun, avec les CHAÎNES HYDRO-ELECTRIQUES PULVERMACHER, humectées de vinaigre, et qu'on voit faire chaque jour chez l'inventeur, à Paris, rue Favart, 18, ne permettent pas de confondre ces CHAÎNES avec les BUSCS dits électro-magnétiques, chaînes galvanico-électriques, et autres objets d'un nom analogue, dépourvus de toute espèce d'électricité.
Dépôt à Roubaix, chez M. SEBERT, Pharmacien, contour de l'Eglise-St.-Martin.

LOTTERIE
DE
PRÉMONTRÉ
TIRAGE 31 MARS 1857
Fixé par arrêté de M. le Préfet de l'Aisne, en date du 15 Février 1857.
Une décision de M. le Ministre de l'intérieur autorise la Loterie de Prémontre à élever à **900,000** Lots la valeur de ses
LE GROS LOT **50,000** FRANCS.
est fixé à **1 FRANC** le billet.
A Roubaix, chez J. REBOUX, 20, rue Neuve.

ON TROUVE CHEZ
DESBOTTES-DUFOREST
18, RUE NEUVE
UN ASSORTIMENT COMPLET
DE
VELOURS DE TOUTES NUANCES
POUR
COSTUMES. (416)
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.
Sous la direction de M. COUVREUR.
Dimanche 15 mars 1857.
LA GRACE DE DIEU, drame en 5 actes.
PAS DE DANSE, exécuté par M. Chao et Mlle demoiselle Couvreur.
MICHEL ET CHRISTINE, vaudeville en 1 acte.
Lundi 16 mars.
L'INTERDICTION, drame en 2 actes.
BRUNO LE FILEUR, vaudeville en 2 actes.
Pour tous les articles non signés, J. Reboux.